

Infos Sécurité Cartes

Que faire en cas de perte ou de vol ?

Appelez immédiatement (24h/24 et 7j/7) :

- Le Service Conciergerie Infinite : en France au 01 47 92 41 59 ⁽¹⁾ / depuis l'étranger au 00 33 1 47 92 41 59 ⁽²⁾
- Le Service Premier : en France au 09 69 32 20 07 ⁽¹⁾ / depuis l'étranger au 00 33 9 69 32 20 07 ⁽²⁾
- Le centre d'opposition du Groupe Crédit du Nord : en France au 09 69 32 20 09 ⁽¹⁾ / depuis l'étranger au 00 33 9 69 32 20 09 ⁽²⁾

Faites votre déclaration de perte ou de vol auprès des autorités de police.

Confirmez votre opposition par courrier et adressez le récépissé de votre déclaration de perte ou de vol à votre agence. Si vous retrouvez votre carte après l'avoir mise en opposition, surtout ne l'utilisez pas. Remettez-la à votre agence.

Des conseils pour encore plus de sécurité

Notez votre numéro de carte et sa date de validité (informations utiles pour le centre d'opposition).

Ne communiquez votre code confidentiel à personne et conservez-le séparément de votre carte.

Composez toujours votre code à l'abri des regards indiscrets.

Classez soigneusement vos factures remises par les commerçants et vos tickets de retrait et vérifiez chaque mois votre relevé de compte pour détecter d'éventuels débits frauduleux.

Pour vos achats sur Internet, ne communiquez votre numéro de carte que sur des sites présentant le cadenas ou la clé (selon votre navigateur), comme symbole de sécurité. Il vous sera souvent demandé de saisir le cryptogramme qui correspond aux 3 derniers chiffres de l'espace signature au dos de votre carte.

Signalez toute anomalie à votre conseiller.

Mettez en opposition votre carte bancaire si elle est capturée par un distributeur de billets.

(1) Prix d'un appel local.

(2) Prix d'un appel depuis l'étranger.